MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Var

Commune : Ampus

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Notre-Dame de Spéluque

Monument(s)

Appellation : Chapelle Notre-Dame de Spéluque

Protection : classement

Arrêté : classement le 26/06/1990

Étendue de la protection : La chapelle Notre Dame de Spéluque en totalité (cad. C 352)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.